

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JEUDI 25 MAI 2023



JOURNÉE MONDIALE DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES : LES ORTHOPHONISTES DEMANDENT LA CRÉATION D'UN ACTE DÉDIÉ À LA PRÉVENTION ET AU BIEN VIEILLIR

La Fédération nationale des orthophonistes revendique la création d'un acte de prévention, compétence phare des orthophonistes et au cœur de l'accompagnement des personnes atteintes de maladies neurodégénératives.

Le 30 mai est la Journée mondiale de la Sclérose en Plaques. Les orthophonistes sont l'un des acteurs du parcours de soins des personnes atteintes de la sclérose en plaques.

Cette maladie touche aujourd'hui plus de 115 000 personnes en France. C'est une maladie neurologique chronique touchant surtout le jeune adulte et plus souvent les femmes. Elle engendre des troubles qui entravent l'autonomie et la vie quotidienne. Ces troubles peuvent nécessiter l'intervention d'un ou une orthophoniste :

- la dysarthrie (modification de l'intelligibilité de la parole),
- la paralysie faciale,
- les troubles de la déglutition,
- les troubles cognitifs (pouvant toucher le langage, la mémoire, l'attention).

L'orthophoniste de par son expertise dans ces différents champs prend en soin des personnes atteintes de cette maladie que ce soit à l'hôpital, en structure de soins ou encore en cabinet ou à domicile. Notre rôle principal est de maintenir les capacités des patient·es et de prévenir les déficits en co-construisant avec le patient et ses aidants, les compensations indispensables pour pallier l'ensemble des déficits liés à l'évolution de la maladie.

La place et le rôle de l'aidant·e sont également capitaux et l'orthophoniste cherche à travers ses propositions à accompagner l'ensemble des personnes touchées par cette maladie à maintenir la qualité de vie du patient et de son entourage.

Les orthophonistes peuvent agir précocement et de manière globale dans la prévention des troubles neurodégénératifs comme la sclérose en plaques si on leur en donne les moyens !